

Communiqué de presse des parquets de Luxembourg et Diekirch concernant une enquête d'envergure dans le milieu de la drogue

(07.02.2025)

En date du jeudi 6 février 2025, les autorités judiciaires ont procédé à la saisie d'une machine dite concasseuse de pierres contenant une quantité très importante de stupéfiants. Les premières analyses ont identifié de la cocaïne.

La police avait informé le parquet de Luxembourg qu'une telle concasseuse venait d'être livrée sur le sol grand-ducal et dont les rouleaux compresseurs étaient susceptibles de cacher des produits stupéfiants. Cette machine a pu être localisée dans le nord du pays. Comme cette localité se trouve dans l'arrondissement judiciaire de Diekirch, le parquet de Luxembourg en a informé les collègues du parquet correspondant.

Cette machine d'origine colombienne a été immédiatement saisie sur décision judiciaire. En procédant à la saisie, il a été constaté que deux des trois rouleaux compresseurs avaient déjà été démontés. Toutefois, les personnes qui s'étaient affairées sur ces rouleaux n'avaient pas réussi à les percer. Ils ont fini par abandonner les rouleaux ainsi que la machine sur place.

Les autorités ont dû faire appel du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) et aux pompiers locaux pour faire transporter cette machine dans un endroit sécurisé. Hier (06.02.2025), la machine a été passée au scanner en vue de l'analyse du contenu des rouleaux compresseurs. Le résultat ne s'est cependant pas avéré concluant. Il a donc fallu procéder au démontage complet et, à l'aide d'équipements lourds, il a finalement été possible de briser l'enveloppe des trois rouleaux compresseurs.

Ils étaient remplis de paquets, chaque paquet contenant de la poudre blanche. Un chien renifleur de produits stupéfiants a réagi positivement. La concasseuse, les rouleaux compresseurs ainsi que les produits stupéfiants ont été transférés et se trouvent à présent dans un endroit hautement sécurisé. Le juge d'instruction de Diekirch a été saisi et grâce à l'action rapide et concertée des forces de l'ordre, deux personnes ont pu être arrêtées. Des perquisitions ont été faites aux domiciles de ces personnes.

Au vu de l'envergure de cette affaire, d'autres informations ne peuvent pas être divulguées à l'heure actuelle.

(Ont participé aux opérations : les parquets de Diekirch et de Luxembourg, le juge d'instruction de Diekirch, la Cellule de renseignement financier (CRF), le CGDIS, le service de police judiciaire, section criminalité organisée et section anti-blanchiment, les services douaniers, les unités spéciales de la police, l'équipe sinophile et Europol.)